BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1673

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

Créations d'établissements

107 393 621 RCS Vienne.
MAISONNEUVE FLETY.
Forme : Société Civile Immobilière.
Administration : Gérant : FLETY Morgane nom d'usage : FLETY. Gérant : MAISONNEUVE Stéphane Marcel Jacques nom d'usage : MAISONNEUVE.
Capital : 10.00 EUR.
Adresse : 150, Impasse Des Savins, 38300 Saint-Savin.
Activité : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement : de tous immeubles et droit immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement ; de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe, ou le complément des immeubles en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. La propriété et la gestion de tous biens mobiliers de nature monétaire ou autres tels que meubles meublants, véhicules. Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. Pour réaliser cet objet et pour en faciliter la réalisation, la société peut recourir en tous lieux, à tous actes ou opérations mobilières, immobilières ou financières ayant notamment un caractère patrimonial, en ce compris le fait d'emprunter auprès de tous organismes bancaires de son choix, constituer hypothèque ou toute autre sureté réelle sur les biens sociaux, se porter, à titre occasionnel et gratuit, caution d'un prêt consenti à l'un des associés ayant pour objet le financement de l'acquisition de parts sociales de la société, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de la société..
Date de commencement d'activité : 7 juillet 2026.